



# CLUB PHILATELIQUE BRAINOIS FLASH

BULLETIN MENSUEL – Avril 2010 - 438

## PROCHAINES REUNIONS

PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 18 AVRIL ET  
2 MAI, DE 9 H 30 A 11 H 30.

### SOMMAIRE

- Page 1- Le mot du secrétaire  
2- 7ème épreuve et réponses 5<sup>e</sup> épreuve du Jeux Concours  
2010  
3- Lu pour vous  
4- Réalisation inter-membres du 18 avril 2010  
5- Carnavals et marches folkloriques, 3<sup>ème</sup> partie et fin.  
12 Agenda des manifestations philatéliques futures

□ □ □ □

### *En direct du Secrétariat,*

*Voilà enfin le printemps avec des températures plus clémentes, j'imagine que les timbres vont pour certains être remis dans les tiroirs, cependant n'oubliez pas votre club, il a besoin de votre présence, de votre enthousiasme et de votre participation à nos ventes, nos carnets de circulation et surtout de votre envie de faire progresser votre collection.*

*Faite donc un appel (c'est gratuit), faites vous connaître et surtout faites connaître aux autres ce que vous collectionnez, on est là pour vous aider.*

*N'oubliez pas non plus les bourses philatéliques de nos cercles amis, dites leur que vous venez du Club Philatélique Brainois cela leur fera plaisir.*

*Merci, bon printemps et bonne chasse (ou pêche) aux bonnes affaires.*

Votre Secrétaire

W. Cloquet

**NB. – En raison des fêtes de Pâques la réunion du 4 avril est supprimée, qu'on se le dise.**

**- Pour les nouveautés de Belgique veuillez prendre connaissance des informations dans les Phila News de La Poste.**

**- Les membres possédant une adresse Email peuvent s'inscrire pour être avertis de la parution (sur internet) du Flash. Ceux-ci peuvent envoyer un mail à [info@clubphilateliquebrainois.be](mailto:info@clubphilateliquebrainois.be) en communiquant leur adresse Email.**



Séniors.

5 points par réponse exacte

438.1. C'est en 1810 qu'HENRI DE GORGE, racheta le charbonnage

1a Le nom ?

1b N° du T ?

438.2. Auguste Beernaert reçu le prix Nobel de la Paix.

2a L'année ?

2b N° du T ?

438.3. Au confluent de la Durne et de l'Escaut est un site naturel et unique.

3a Près de la ville de, le nom?

3b N° du T ?

Les réponses aux jeux-concours sont à remettre lors de nos réunions, ou à envoyer à son adresse :

Madame Cotton, Av. Capitaine Mercer, 24 à 1410 Waterloo.

Pour le **2 mai 2010 au plus tard.**

**Réponse à la 5<sup>ème</sup> épreuve.**

436.1. a Oncle ADRIEN CROQUET.

b CARDINAL MERCIER

c EGLISE SAINT Etienne à BRAINE L'ALLEUD

436.2. a SAINT BERNARD.

b. T.2391

c L'abbaye de VILLERS la VILLE.

d 2057 - 2773

436.3. a jeu de cartes.

b N° T. 660.

Oblitération la plus proche T. du cardinal 23.03.1976 n° du T.1798

**CLASSEMENT.**

|          |           |            |
|----------|-----------|------------|
| FLAMAND  | 50 points | 200 points |
| BOSSE    | 45        | 190        |
| LAMBERT  | 45        | 190        |
| CATTEEUW | 20        | 165        |

PHOTO VIDEO OLIVIER

RUE BAYARD, 21  
1420 BRAINE-L'ALLEUD

TÉL. 02 384 28 56



**Lu pour vous**

Timbres Magazine n° 110 - Mars 2010

|                  |   |
|------------------|---|
| Passions         | Lorsque la France fit main basse sur la Ruhr  |
| Collection       | Les secrets de la Marianne de Béquet  |
| Etude            | Petites histoires de nos lettres anciennes : la Chambre des députés.  |
| Marcophilie      | A Albertville, il y a 18 ans, La Poste déclarait sa flamme olympique.   |
| Histoire postale | Zeppelins : le geste tragique du Hindenburg<br>Polynésie française : quand à Tahiti, Loti rime avec oubli.<br>L'histoire méconnue du Lado et de Méridi. |
| Découverte       | Meilleurs vœux du Japon.  |
| Décryptage       | Dans la nuit des prisons  |
| Cartes postales  | Les cris de Paris   |
| Régionalisme     | Les marques postales d'entrées maritimes (3e partie)  |

**Etre membre d'un Club Philatélique c'est avoir l'assurance de  
jouir des meilleurs services et conseils, incitez vos amis à nous  
rejoindre, au C.P.B.**

*En espérant les voir bientôt parmi nous.*

### Réalisation inter-membre du 18 avril 2010 - 438.

| Lot n° | Pays          | N° Catalogue.   | Etat | c/c €  | P.dép.€ | Remarques           | Vendu |
|--------|---------------|-----------------|------|--------|---------|---------------------|-------|
| 1      | Polynésie Fr. | PA 188 A        | xx   | 18,50  | 4,00    |                     |       |
| 2      | Pologne       | 2809/2814       | xx   | 5,00   | 0,80    |                     |       |
| 3      | Suisse        | S. 453/456      | xx   | 4,50   | 1,00    |                     |       |
| 4      | France        | BF 1834/37      | xx   | 2,25   | 0,80    |                     |       |
| 5      | "             | 1301/1305       | xx   | 7,05   | 2,00    |                     |       |
| 6      | "             | 1382/1386       | xx   | 2,50   | 0,50    |                     |       |
| 7      | "             | 1422            | xx   | 35,00  | 7,00    |                     |       |
| 8      | "             | 1811/1813       | xx   | 5,55   | 1,10    |                     |       |
| 9      | "             | 1370/1375       | xx   | 10,00  | 2,00    |                     |       |
| 10     | "             | BF 3            | xx   | 800,00 | 240,00  |                     |       |
| 11     | Allemagne     | BF 8            | xx   | 75,00  | 22,00   | (Reich)             |       |
| 12     | "             | BF 6            | xx   | 35,00  | 11,00   | "                   |       |
| 13     | "             | 703/704+775     | xx   | 30,25  | 8,00    | "                   |       |
| 14     | Pologne       | BF 2/4          | xx   | 89,50  | 27,00   |                     |       |
| 15     | "             | BF 7            | xx   | 14,00  | 4,00    |                     |       |
| 16     | France        | 1335/67+1568/70 | xx   | 5,85   | 1,20    | Tableaux            |       |
| 17     | "             | 1366/67++++     | xx   | 10,20  | 2,00    | Divers Croix-Rouge  |       |
| 18     | "             | 1722-33-1950+++ | xx   | 10,15  | 2,00    | Tableaux            |       |
| 19     | "             | PA 48/50        | xx   | 9,75   | 2,00    | Avions              |       |
| 20     | "             | 1414/17         | xx   | 8,25   | 1,60    |                     |       |
| 21     | Belgique      | 54              | xx   | 2,50   | 0,50    |                     |       |
| 22     | "             | 57              | xx   | 14,00  | 4,00    |                     |       |
| 23     | "             | 58              | xx   | 14,00  | 4,00    |                     |       |
| 24     | "             | 59              | xx   | 55,00  | 15,00   |                     |       |
| 25     | "             | 60              | xx   | 35,00  | 10,00   |                     |       |
| 26     | "             | 60 V            | xx   | 150,00 | 40,00   |                     |       |
| 27     | "             | 61              | xx   | 90,00  | 25,00   |                     |       |
| 28     | "             | 63              | xx   | 230,00 | 50,00   | 1 dent courte       |       |
| 29     | "             | 64              | xx   | 290,00 | 80,00   |                     |       |
| 30     | "             | 66              | xx   | 195,00 | 50,00   |                     |       |
| 31     | "             | 263             | x    | 25,00  | 6,00    |                     |       |
| 32     | "             | 264             | x    | 22,50  | 5,00    |                     |       |
| 33     | "             | 265             | x    | 16,00  | 4,00    |                     |       |
| 34     | "             | 266             | x    | 16,00  | 4,00    |                     |       |
| 35     | "             | 517             | xx   | 27,00  | 7,50    |                     |       |
| 36     | "             | 959             | x    | 4,00   | 1,00    | 1 dent courte       |       |
| 37     | "             | TB 5            | xx   | 3,50   | 1,00    |                     |       |
| 38     | "             | PU 60/61        | xx   | 6,00   | 1,50    |                     |       |
| 39     | France        | 4               | ⊙    | 45,00  | 8,00    |                     |       |
| 40     | "             | 1192/1194       | x    | 25,35  | 6,00    | 1192, 1 dent courte |       |

**!!!! Prochaine réalisation le 16 mai 2010.**

**Exposition des lots le jour de la vente.**



Ce timbre (COB 1087), sorti en 1958, est consacré aux Marches de l'Entre-Sambre et Meuse. Quand on fait allusion aux « Marches », on sous-entend pratiquement toujours celles de l'ENTRE-SAMBRE et MEUSE.

Il est vrai que c'est dans le triangle formé par ces deux fleuves qu'on les rencontre en plus grand nombre.

Comme déjà dit, la structure de nos vieilles processions s'efface et ne se maintient, en partie, que dans les « Marches Folkloriques ». Si les Métiers et les Serments n'y sont plus, elles évoquent encore ces anciennes processions avec leurs escortes militaires, faites pour les décorer en accompagnant une châsse ou une statue et en tirant force salves pacifiques sur tout le parcours.

En fait, « Marcher », c'est défiler en armes en l'honneur d'un saint local, d'une Vierge ou du Saint-Sacrement. Certes, toutes les « Marches » ne sont pas également célèbres et il y en a qui jouissent d'une réputation majeure. La « Marche » de Florennes est moins fameuse que celle de Thuin, où on honore Saint Roch ou celle de Chatelet en l'honneur de Saint Eloi .

Fosses, dont nous avons déjà parlé en évoquant les « Chinels », a aussi sa « Marche » de Saint Feuillen qui n'a lieu que tous les sept ans. On y raconte, ainsi qu'à Walcourt qu'il y eut jadis des soldats romains qui faisaient escorte aux reliques de la Vierge et des Saints, à une époque où les chemins étaient peu sûrs. Aujourd'hui, on n'a plus à craindre les voleurs de grands chemins, mais l'habitude prise d'escorter la châsse promenée pendant la procession se maintient.

On y marche aujourd'hui, généralement en costumes du premier empire parce que l'on se souvient volontiers de ceux qui ont marché dans les armées impériales et que la légende napoléonienne est restée vivace.

Le déroulement de ces « Marches » est, à quelques détails près, identique pour chacune d'elles. Nous avons choisi Walcourt pour entrer dans plus de détails.

A Walcourt, chaque Lundi de Pâques, débutent les festivités pour la reconstitution de la « Marche », qui, en fait n'a lieu que plus tard, le jour de la Trinité. Tous les grades et fonctions sont mis aux enchères : major, adjudant, porte-drapeau, tambour-major, cantinière, etc. le produit est versé à la caisse de la Compagnie.

Impossible de décrire dans les moindres détails la composition du cortège et son parcours. Disons toutefois qu'en tête, marche le majestueux sergent-sapeur, coiffé d'un énorme bonnet à poils et qui tient en mains une massue ornée de piques, emblème de son commandement.



Il est suivi des sapeurs, puis des fifres, d'une batterie de tambours et du corps de musique. Viennent alors les voltigeurs, grenadiers, zouaves, turcos, qui feront le coup de feu, le moment venu, devant les reposoirs de certaines chapelles.

Le départ se fait après l'office religieux qui se déroule dans la matinée. Vers 13 heures, paraît, sur le parvis de l'église, la statue de la Vierge miraculeuse et tous les pèlerins se bousculent pour la toucher. Les Compagnies, alignées sur la place, attendent le signal pour faire éclater les roulements de tambour et tirer une première salve de leurs vieux fusils bourrés de poudre à canon.

La « Marche » s'ébranle alors à petits pas, dans un ordre bien programmé, vers Le Jardinnet, endroit où se renouvelle la scène qui est à l'origine de cette procession et où fut construite une abbaye cistercienne

supprimée en 1796 par les révolutionnaires français et dont il ne reste plus de traces.

Ce n'est que vers 19 heures que les différentes Compagnies terminent leur « Marche », au Calvaire, près du cimetière, lieu traditionnel de rassemblement pour le retour à la collégiale.

Dès lors, le religieux est terminé et fait place au profane. La foule envahit alors le Champ de foire.

\*

### Gerpines et sa Marche Folklorique de Sainte Rolende



C'est en 1990, que la Poste consacre un timbre à cette « Marche ». Gerpines, vieille cité romaine dont les origines remontent au III<sup>ème</sup> siècle, présente un passé profondément marqué par le culte de Sainte Rolende.

Les ossements de la sainte sont conservés dans une châsse, véritable pièce d'orfèvrerie datant de 1599.

Selon la tradition orale, depuis le VIII<sup>ème</sup> siècle, chaque Lundi de Pentecôte, s'ébranle le traditionnel « Tour Ste Rolende » au cours duquel la châsse est portée sur une distance de 35 kilomètres par des milliers de pèlerins.

Cette manifestation, sans conteste l'une des plus grandioses du pays, est escortée par une pittoresque marche militaire regroupant plus de 2.200 hommes revêtus des uniformes des premier et second empire.

Cette procession en l'honneur de Ste Rolende est mentionnée dans une lettre du pape Jean XXIII, datée de Florence, du 4 octobre 1413. Elle y est renseignée comme un ancien usage.

Dans les archives de Gerpennes, il est question de la « Marche » en 1677. A l'exclusion de ces deux mentions, on manque de précisions. Il faut toutefois noter qu'elle n'est pas à comparer aux autres de l'Entre-Sambre et Meuse.

Autour de l'histoire de Ste Rolende, on a brodé, au cours des siècles, maints épisodes variés. En outre, l'authenticité de sa vie n'est prouvée par aucun document. Mais combien sont-elles à se trouver dans un cas semblable ? Alors, on se repose sur la légende ou plutôt, les légendes.

Tantôt, on voit en Rolende, une fille de Didier, roi des Gaules, qui devint ou devait devenir l'épouse de Charlemagne. On dit aussi qu'elle fut sa femme, mais qu'il l'aurait répudiée. Rolende se serait enfuie et comptait se réfugier à Lobbes, mais tomba malade à Villers-Potterie où elle mourut.

D'autres disent que Charlemagne, vainqueur des Lombards, fit prisonnier leur roi Didier. La reine et leur fille Rolende furent envoyées en captivité à Liège. Demandée en mariage par Ogier, un fils du roi d'Ecosse, elle refusa sa proposition car elle avait résolu de consacrer sa vie à Dieu. Pour échapper aux sollicitations d'Ogier, elle partit à nouveau pour Lobbes mais, épuisée par le trajet, elle s'arrêta à Gerpennes et aurait trouvé asile dans la cabane d'un pauvre paysan. Elle serait morte le lendemain.

Les épisodes brodés sur l'existence d'Ogier sont tout aussi variés. Une des légendes dont il est le héros dit qu'il était follement amoureux de Rolende après sa répudiation par Charlemagne et l'aurait poursuivie dans sa fuite vers Lobbes. Dans cette version, la fugitive serait venue échouer à Hanzinne, sur la terre de Villers-Potterie, qui en faisait partie. C'est là, quelle rendit le dernier soupir. Ogier, profondément affligé, aurait alors mené une vie exemplaire au point qu'il eut les honneurs de la canonisation.

L'évêque Obert fit mettre la sainte dépouille de Rolende dans une belle châsse et une chapelle fut érigée à l'endroit où se trouvait la chaumière qui avait abrité ses derniers moments.

Cette dernière légende a donné lieu à l'épisode le plus curieux de cette « Marche » séculaire. Lorsqu'elle arrive sur le territoire d'Hanzinne, dont l'église a le privilège de posséder les reliques de St. Ogier, il est environ 5 heures. Nous avons dit plus avant que la « Marche » de Ste Rolende avait cette particularité que chacune des Compagnies vient escorter la châsse sur son territoire.

Gerpennes possède aussi un Monument aux Marcheurs. Réalisé par Félix Roulin, ce monument se compose de logettes en bronze encastrées dans le mur d'enceinte du château communal servant d'Hôtel de Ville. Y sont représentées différentes phases des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre et Meuse.

Un musée des Marches est situé au n° 6 de la rue de la Régence. Il met en exergue les costumes et les armes de Marcheurs, des témoignages écrits et photographiques, une collection de drapeaux très anciens dont celui offert à la Jeunesse de Gerpennes en 1806 par Napoléon.

\*

### Thuin et son Beffroi



C'est d'après un dessin d'Oscar Bonnevalle que la Poste a émis un timbre en 1979 (COB 1948) avec comme sujet le beffroi de Thuin. Mais cette construction n'est pas seule à être mise en évidence.

On y découvre aussi, à l'avant-plan, quatre porteurs d'une statue que l'on peut identifier à première vue, mais si on s'intéresse quelque peu à l'histoire de la cité, on peut affirmer qu'il s'agit de St Roch.

La masse sombre du beffroi, bâti en 1638, était, jadis, tour de la collégiale Ste Marie et St Théodard, qui fut démolie. Depuis 1667, ce beffroi est devenu une tour communale, le chapelain et le bourgmestre ayant chacun le droit de posséder une clef. Elle attire surtout l'attention par ses grandes dimensions et sa flèche semi-bulbeuse ; elle est entourée de quatre clochetons. Cette flèche en remplace une autre, incendiée en 1801.

A son pied, s'étale la ville traditionnelle, la Ville Haute, par opposition avec la Ville Basse. L'une et l'autre se rejoignent par rampes et escaliers.

L'église située dans cette partie basse était à l'origine une chapelle servant aux offices de la communauté thudinienne des moines de Lobbes.

Les anciens thudiniens honoraient tout spécialement St Roch. Il avait sa chapelle à l'église de l'Hôpital Ste Elisabeth, une autre, aux « Tienne Trappes » et une troisième au « Tienne St Roch ».

On sait que la ville a soutenu plusieurs sièges dont le plus mémorable est celui de 1654. Les bourgeois en armes la défendirent si vaillamment contre l'armée française commandée par le comte de Duras, que ce général fut forcé de se retirer après quinze jours de tentatives inutiles pour la prendre.

Cela valait bien une belle procession en l'honneur de St Roch ! Mais une procession n'est pas nécessairement une « Marche ». Pourtant, on sortait en armes avant ce siège, mais uniquement lors des processions de la dédicace ou du St Sacrement. Elle fut suspendue lors de la Révolution française. D'autre part, la vénération à St Roch s'accrut entre 1700 et 1800, du fait que les Thudiniens lui attribuèrent l'arrêt des ravages du choléra entre ces deux dates.

Une procession-marche sortit le 13 août 1803 (Samedi avant le 15 août) mais ne put se continuer sous les guerres du Premier Empire.

St Roch fut un peu oublié, jusqu'en 1866, année où le choléra refit son apparition. Les Thudiniens promènèrent à nouveau St Roch dans les rues de la cité. L'année suivante, la tradition de la « Marche » et de la procession se trouva restaurée, pour de bon, cette fois, lors du troisième dimanche de mai.

Si l'ombre de la Grande Armée plane toujours sur Thuin et les costumes des participants à cette »Procession-Marche « longue de 15 kilomètres, c'est flanqué de zouaves pontificaux que St Roch effectuera le parcours.

Il est 20 heures quand les « Marcheurs » se dispersent. Le beffroi s'illumine et le Champ de foire fait la joie de tous.

\*

### Les Echassier de Merchtem



Ce timbre, sorti en 1993 (COB 2511) est une création de Ronie De Brouwer.

Institués en groupe folklorique après la seconde guerre mondiale, à l'occasion du cortège de la Libération du 10 juin 1945, les « échassiers de Merchtem » rappellent une très ancienne pratique qui doit ses origines aux débordements du ruisseau local, obligeant les villageois de Langevelde à utiliser des échasses pour traverser les terres inondées et marécageuses.

En effet, le « Molenbeek », petit ruisseau arrosant Merchtem et son hameau Langevelde, provoquait fréquemment des inondations. Les échasses permirent alors aux habitants de Langevelde de surmonter cet obstacle qui les isolait du village. C'est précisément cet épisode qui est admirablement retracé par le groupe folklorique.

En hiver, par temps de gel, la traversée des lieux inondés s'effectuait sur des sabots ou planches en forme de ski ; ce fait explique la présence dans le groupe desdits « blokkenloopsters », littéralement les « coureurs sur blocs »

Le groupe se compose d'environ 50 personnes. Lors de ses sorties, il comporte habituellement, en tête 8 à 10 coureurs sur des blocs ou sabots montés sur des planches de ski (généralement des jeunes filles) ; au milieu du groupe, une trentaine de gens marchent sur des échasses d'une hauteur de 1 à 3,60 mètres ; enfin, une petite fanfare d'une dizaine de musiciens ferme la marche. Tous les participants portent le même costume folklorique aux couleurs nationales.

Le nombre de prix et distinctions décernés aux échassiers de Merchtem, en Belgique mais surtout à l'étranger, est si important qu'il est impossible de les énumérer.

Ainsi, depuis 1947, le groupe participe chaque année à l'Ommegang sur la Grand-Place de Bruxelles et est régulièrement présent à toutes les grandes manifestations folkloriques en Belgique et à l'étranger.

De nombreuses villes à travers le monde ont appris à connaître et à estimer ce groupe folklorique spectaculaire de renommée internationale qui, à l'instar des géants, évolue la tête et les épaules au-dessus de la mêlée. C'est donc à juste titre qu'il est apprécié et régulièrement invité en tant qu' « ambassadeur » de notre pays.

### Namur : la Royale Moncrabeau



Ce timbre, également sorti en 1993 est aussi l'œuvre de Ronie De Brouwer et porte le n° 2510 du catalogue COB.

Les Molons, membres de la Royale Moncrabeau de Namur, au nombre de quarante, comme à l'Académie Française, forment une société unique en son genre, fondée en 1843 mais héritière d'une société plus ancienne, « Li cabaret des mintes » dont les origines remontent à la fin du XVIIIème siècle. (Le cabaret des menteries)

Les premiers en Belgique, les Molons créèrent un orchestre mirlitophile aux instruments les plus cocasses. Comme groupe folklorique gardien des vieilles traditions locales, ils ont joué un rôle marquant dans les fêtes de la ville de Namur, au cours des XIXe et XXe siècles.

Leur action fut très importante dans le développement de la littérature dialectale ; les meilleurs chansonniers wallons de Namur furent des Molons. Du sein de la Société est sorti « Li bia bouquet », adopté en 1856 par l'Administration communale comme chant officiel namurois. Ce chant d'amour a été composé par Nicolas Bosret, musicien aveugle, un des créateurs de la Société « Moncrabeau ». Dès leur origine, les Molons se sont occupés activement de philanthropie et ils n'ont cessé de jouir d'une grande popularité. Leur devise « plaisir et charité » résume bien leur état d'esprit.

Leur nom sonore est emprunté à Moncrabeau, localité du Lot-et-Garonne, célèbre par ses galéjades et sa pierre de vérité. Des liens étroits et très cordiaux unissent Moncrabeau de Gascogne et Moncrabeau de Namur.

Les Molons se produisent en concerts et en cortèges, tant en Belgique qu'à l'étranger et organisent chaque année un concours de menteries sur la place du Théâtre de Namur, et une quinzaine de collectes pour les pauvres.

\*

### Namur : Le Combat des Echasseurs

A Namur, on préfère parler d'échasseurs plutôt que d'échassiers. Aucun timbre, à ma connaissance, n'évoque ce combat folklorique, particulier à Namur. Nous ne pouvions ne pas l'évoquer.

Jadis à Namur, la jeunesse avait institué ce qu'on nommait le Combat des Echasses qui se déroulait entre deux camps : celui des Avresses et celui des Mélans. Au XV<sup>e</sup> siècle déjà, le combat avait lieu et se déroulait le jour du Mardi-Gras sur le Marché St Remy